

Campmas & Masières : prenez part à l'adaptation au changement climatique des hautes vallées cévenoles !

En Cévennes, historiquement, le **campmas** désigne la partie principalement agricole autour des mas. La **masière** est une partie du campmas, prairie permanente avec des fruitiers. Autrement dit, les campmas sont l'unité paysagère historique des Cévennes.

Plusieurs enjeux, interdépendants, sont identifiés et partagés sur le territoire : question de l'autonomie alimentaire, déprise agricole, risque d'incendie forestier, difficultés pour accéder au foncier et/ou l'entretenir, accentuation des phénomènes d'excès et manque d'eau, changement climatique plus rapide en Cévennes qu'en plaine, homogénéisation des milieux et paysages... Leur relation d'interdépendance nous force à croire qu'il faut les penser ensemble plutôt que de façon individuelle.

Pour cela, le projet Campmas & Masières propose d'accompagner des habitants et/ou usagers volontaires (propriétaires fonciers ou non, agriculteurs, communes...), à l'échelle de sites expérimentaux (ensemble de mas, hameau, lieu-dit... c'est-à-dire à l'échelle des anciens campmas), pour :

- S'essayer à une forme de gouvernance collective ;
- Développer une approche globale et des actions concrètes d'adaptation au changement climatique (aménagement, entretien et usages) adaptés au contexte local du site expérimental.

Les collectifs d'usagers seront accompagnés par le SHVC et ses partenaires :

- Pour se constituer en tant que collectif (les mobiliser, les mettre en lien, organiser des temps de rencontre et d'échanges, lancer une dynamique, accompagner la structuration et la reconnaissance du collectif sous un certain statut si nécessaire...);
- Pour monter en compétence afin qu'ils conçoivent une approche globale d'adaptation au changement climatique à l'échelle de leur site et qu'ils mettent en place un plan d'adaptation au changement climatique à leur échelle (comprendre et connaître leurs besoins en formation/sensibilisation, accompagner la réappropriation des sujets adaptation au changement climatique, la définition du projet et actions concrètes d'adaptation du site expérimental...).

L'approche globale que nous souhaitons les accompagner à développer prend en compte les axes suivants :

- Favoriser le ralentissement, l'infiltration, le stockage de l'eau dans les sols et sa restitution progressive ;
- Remobiliser et aménager les campmas pour leur redonner une valeur productive et alimentaire (agroforesterie dont essences mellifères, fruitières et peu inflammables, treilles, maraîchage et jardins partagés...);

- Recréer des zones de transitions entre habitat-campmas-forêt en outre pour limiter les risques de feux de forêt et la propagation aux habitations (sylvopastoralisme, sylviculture préventive, forêt mosaïque et mélangée...);
- Favoriser l'accès au foncier, à son entretien et à la contractualisation pour sécuriser et pérenniser les activités et les relations ;
- Essaimer, suivre et transmettre (retours d'expériences pour permettre une diffusion plus large, accueil de formations, journées thématiques...).

Autrement dit, il s'agit de **considérer ensemble les sujets eau & sols, agriculture & autonomie alimentaire, forêt & risque incendie, climat, paysages & biodiversité** à l'échelle du site, en tenant compte des interactions entre chaque thématique.

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du projet Campmas & Masières

Particulier, commune, agriculteur ou agricultrice, propriétaire,... Le projet Campmas & Masières cherche ses forces vives et ses sites expérimentaux pour développer des approches globales de l'adaptation au changement climatique !

✚ Pourquoi répondre à cet AMI ?

Le projet Campmas & Masières, qui repose sur la participation des usagers du territoire, n'aura de sens que si le territoire s'en saisit !

Votre réponse à cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) nous aidera à :

- Identifier les sites potentiels et les personnes intéressées pour participer à la démarche ;
- Comprendre les besoins spécifiques à votre échelle ainsi que les dynamiques en cours ;
- **Mettre en lien** les habitants, propriétaires (y compris de résidences secondaires), communes, agriculteurs et autres usagers autour de projets communs.

Répondre à l'AMI ne vaut pas engagement : il s'agit d'une première prise de contact et partage d'informations.

✚ A qui s'adresse cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ?

Peuvent répondre à l'AMI toutes personnes morales ou physiques, seules ou à plusieurs, liées à un lieu ou non.

Peuvent prétendre être un site expérimental potentiel tous les lieux, quelque soit leur superficie, situés sur une commune adhérente au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles pour la compétence MAB (Programme « Man and Biosphere » de l'UNESCO). Vous pouvez retrouver la liste des communes sur le site du SHVC (communes en vert ou en bleu sur la carte) : <https://shvc.fr/le-territoire-du-shvc/>

Les membres salariés du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles **ne peuvent pas rédiger la réponse** à l'AMI, que cela soit pour eux-mêmes ou pour un tiers.

✚ Comment procéder ?

L'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert du 8 avril 2026 au 15 juin 2026.

Il prend la forme d'un questionnaire à remplir (16 questions), pour préciser votre souhait de participer au projet et nous fournir les informations nécessaires pour étudier votre demande.

Vous pouvez répondre de façon tapuscrit ou manuscrite (dans ce cas-là, assurez-vous que vos réponses soient lisibles).

[Renvoyez le questionnaire ci-dessous à Apolline THEROND \(Chargée de mission Agriculture au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles\) par courriel à l'adresse suivante le 15 juin 2026 au plus tard : \[agriculture@shvc.fr\]\(mailto:agriculture@shvc.fr\)](#)

Si vous avez une question ou besoin d'aide :

- Consultez la Foire Aux Questions (FAQ) sur le site internet du SHVC (<https://shvc.fr/campmas-masieres/#faq>) pour voir si une réponse a déjà été apportée.
- Contactez Apolline THEROND (Chargée de mission Agriculture au Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles) : agriculture@shvc.fr ou au 04 66 30 14 56

La sélection des sites expérimentaux

Les critères de sélection des sites expérimentaux seront communiqués au cours de l'année 2026.

Il est important pour nous que les répondants à l'AMI s'expriment librement, sans être influencés ou enfermés dans des critères de sélection.

Les critères de sélection de sites n'ont pas encore été établis. Ils seront définis par le Comité de Pilotage (COPIL) du projet, en fonction du type de réponses reçues lors de l'AMI. Ce COPIL, en cours de composition, réunit les partenaires techniques, scientifiques, institutionnels et financiers du projet.

Et après ?

Nous vous contacterons en juillet afin que nous puissions vous rencontrer et/ou visiter le lieu proposé. Ce sera l'occasion d'avoir un échange approfondi.

Si cela est estimé cohérent et pertinent, le SHVC pourra proposer la mise en lien/commun de réponses envoyées séparément.

Les lieux proposés qui intégreront le projet en tant que site expérimental (6 à 8) seront identifiés d'ici fin 2026. L'accompagnement des usagers sur ces sites, retenu par le SHVC, débutera début 2027.

L'accompagnement des sites expérimentaux ne pourra avoir lieu que sous réserve d'obtention de financements par le SHVC.

Les membres des sites expérimentaux s'engagent à :

- Participer à une forme de gouvernance locale collective et citoyenne ;
- Monter en compétence sur les sujets d'adaptations au changement climatique ;
- Expérimenter des solutions d'adaptation face au changement climatique ;
- Transmettre et partager leur retour d'expérience.

Pour les autres réponses, qui n'aboutiraient pas au statut de « site expérimental » :

- Elles ne bénéficieront pas de l'accompagnement du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles mais nous nous efforcerons de réorienter chacun et chacune et vers d'autres actions / initiatives / acteurs du territoire.
- Nous leur proposons de former un « Réseau » Campmas & Masières, regroupant les personnes intéressées par la démarche et souhaitant avancer sur le sujet de l'adaptation des hautes vallées cévenoles au changement climatique.
- Toutes les informations relatives au projet leurs seront transmises (événements, visites, formations, chantiers participatifs, ...) seront transmises aux membres du « Réseau ».
- Dans le cas d'événements avec un nombre de place limité, les membres du réseau pourront être prioritaires.

Mention du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :

Le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles traite les données recueillies pour l'organisation de cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à notre site Internet : <https://biosphera-cevennes.fr/rgpd>

Questionnaire à remplir et à renvoyer au plus tard le 15/06/2026 à l'adresse : agriculture@shvc.fr

Faisons connaissance

1. Répondez-vous seul ou à plusieurs (êtes-vous un collectif* ?)

Nous entendons par *collectif* le regroupement de plusieurs personnes morales ou physiques qui répondent ensemble à l'AMI.

Par exemple, une commune ou une association sont 1 entité. De ce fait elles peuvent répondre seule (au nom de la commune ou de l'association) ; ou en collectif (réponse conjointe avec d'autres personnes morales ou physiques).

- Seul
- En tant que collectif

Si vous répondez à plusieurs, merci de répondre aux questions 2 et 3 pour chacun des répondants.

Les questions 4, 5 et 6 ne concernent que les collectifs.

2. Coordonnées du(des) répondant(s)

Si vous êtes plusieurs, un tableau figure en annexe, vous pouvez le multiplier autant que nécessaire.

Personne physique

NOM :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Personne morale

Nom :

Statut :

Personne à contacter :

Fonction au sein de la structure :

Email :

Téléphone :

3. Précisez votre situation

- Résidence principale (présence à l'année) / résidence secondaire (présence partielle) / Autre
- Propriétaire foncier : non / oui
 - o Si oui : bâti / terrain
- J'exploite des terres agricoles et/ou forestières : oui / non

→ Si vous répondez en tant que collectif uniquement (questions 4 à 6 incluse) :

4. Le collectif existe-t-il avant le projet ou bien vous êtes-vous réunis à l'occasion du projet Campmas & Masières ?

- Oui
- Non

5. Si le collectif est antérieur au projet, décrivez-le brièvement

- Nom (le cas échéant)
- Statut - le cas échéant (association...)
- Date de création
- Activité

6. Par rapport au projet Campmas & Masières, où le collectif en est-il de la réflexion ?

- Nous nous sommes juste mis d'accord pour répondre ensemble
- Nous avons déjà partagé des idées
- Nous avons déjà un projet en tête
- Autre

Sites potentiels

7. Votre réponse à l'AMI est-elle liée à un site expérimental potentiel ?

- Oui : merci de répondre aux questions 7.1, à 7.3 inclus.
- Non : vous pouvez passer à la section suivante « Projet : motivations et freins »

7.1. Le périmètre du site que vous proposez peut dépasser vos parcelles. Est-ce que le site que vous présentez s'étend sur d'autres propriétés, dont les usagers ne participent pas à votre réponse à l'AMI ?

- Non, tous les usagers concernés par le site participent à la réponse à l'AMI.
- Oui, mais je ne connais pas les autres usagers/propriétaires/habitants.
- Oui et je vais en parler moi-même aux autres usagers / propriétaires / habitants.
- Oui, j'aimerais que vous les contactiez. Merci de nous communiquer leurs coordonnées si vous les avez (nom/tel/mail)

7.2. Localisation précise (adresse complète + carte avec le périmètre)

7.3. Décrivez-nous le site (si vous avez les informations) :

7.3.1. Nombre d'habitants permanents (approximatif) & caractéristiques (famille, retraité, ...) :

7.3.2. Nombre de résidences secondaires :

7.3.3. Nombre d'habitations vides/abandonnées :

7.3.4. Nombre d'agriculteurs/éleveurs professionnels (relevant d'une activité économique) et statut (cotisant solidaire, titre secondaire, titre principal...) :

7.3.5. Superficie (approximative) :

7.3.6. Présence d'eau naturelle (ruisseau, source) hors réseau d'eau potable :

- Oui
- Non
- Ne sait pas

7.3.7. Type de milieu (prairie, forêt, friche...) :

7.3.8. Typologie des usages actuels (aucun, maraichage, jardin potager, pâturage, sylviculture...) & préciser pour chacun leur vocation (personnel / professionnel) :

7.3.9. Informations complémentaires jugées importantes :

Projet : motivations et freins

8. Quelles sont vos attentes par rapport au projet Campmas & Masières ? (Plusieurs réponses possibles)

- S'essayer à de nouvelles formes de gouvernance
- Bénéficier d'un accompagnement technique
- Bénéficier d'un soutien financier
- Participer à la valorisation du territoire
- Obtenir de l'aide dans mon travail / pour l'aménagement ou l'entretien de mon terrain
- Créer/s'impliquer un espace de dialogue et de rencontre, dans un réseau d'échange
- Chercher des solutions à des enjeux locaux
- Développer mes compétences et mes connaissances
- Autre (préciser) : _____

9. Le projet Campmas & Masières prévoit, sur chaque site expérimental, la mise en place d'au moins une action dans chacun des axes suivants :

Axe A. Favoriser le ralentissement, l'infiltration, le stockage de l'eau dans les sols et sa restitution progressive

Logique : Réhabiliter les systèmes hydrauliques cévenols (terrasses, béals, trencats, baissières, mares temporaires...) ; ralentir les écoulements pour éviter les dégâts à l'aval ; restaurer la capacité d'infiltration et de stockage des sols ; sécuriser la disponibilité de la ressource en eau tout au long de l'année

Axe B. Remobiliser et aménager les campmas

Logique : Réhabiliter les terres agricoles historiques autour des mas et des hameaux — les campmas — pour leur redonner une vocation productive ; maintenir des sols vivants ; recréer une mosaïque agroforestière ; limiter les risques de feux de forêt et de propagation aux habitations.

Axe C. Recréer des zones de transition entre campmas et forêt en expérimentant des modes de gestion sylvopastoraux ou de sylviculture préventive

Logique : Limiter les risques de feux de forêt et de propagation aux habitations ; Recréer une mosaïque paysagère sylvo-pastorale multifonctionnelle, comme autant de zones tampons entre campmas et forêt

Axe D. Favoriser l'accès au foncier, son entretien et à la contractualisation à l'échelle du site expérimental

Logique : Faciliter l'installation agricole ou la remise en production des terres ; outiller les propriétaires pour qu'ils participent à la dynamique ; construire des dispositifs de coopération durables entre propriétaires, agriculteurs et collectivités ; sécuriser l'accès au foncier pour les usages agricoles.

Axe E. Suivre, évaluer et transmettre

Logique : Accompagner la montée en compétence des hameaux tout en produisant des connaissances utiles au territoire et à la recherche : essayer, diffuser, communiquer et sensibiliser largement à partir des retours d'expériences.

Avez-vous déjà des idées/envies d'actions à réfléchir, mettre en place par rapport à ces 5 axes de travail ?

Merci de limiter votre réponse à 3 points par axe et de les ordonner par ordre de priorité. Votre réponse à cette question ne doit pas dépasser 1 page verso.

Ce n'est pas grave si vous n'avez pas d'idées, cette question a pour objectif d'insister sur le fait que chaque axe devra être pris en compte au sein des sites expérimentaux.

Axe A :

- ..
- ..
- ..

Axe B :

- ..
- ..
- ..

Axe C :

- ..
- ..
- ..

Axe D :

- ..
- ..
- ..

Axe E :

- ..
- ..
- ..

10. Selon vous, quelles sont les difficultés au développement de ces actions ?

Merci de les classer par ordre de priorité

10.1. Difficultés liées au lieu

- Je n'ai pas de site
- Ressource en eau (manque/excès/accès)
- Dégâts causés par la faune sauvage
- Terrain en friche ou déprise agricole
- Patrimoine bâti à l'abandon / qui s'écroule (habitat, terrasses, ...)
- Risque incendie (forêt non entretenue, proche des habitations)
- Difficulté d'accès au foncier / Résidence secondaire
- Mise aux normes des bâtiments
- Non concerné
- Autre (préciser) : _____

10.2. Difficultés liées à la gouvernance

- Manque de temps
- Eloignement géographique
- Manque de moyens financiers
- Méconnaissance des enjeux
- Méconnaissance des outils à disposition pour agir
- Conflits entre usagers
- Non concerné
- Autre (préciser) : _____

11. Au-delà des axes proposés dans Campmas & Masières, auriez-vous envie d'aborder d'autres sujets ? Merci de les prioriser.

Le SHVC ne garantit pas avoir la capacité de vous accompagner sur ces sujets. Votre réponse à cette question est à titre informatif, pour faciliter une éventuelle mise en lien.

- Energie
- Mobilité
- Logement (accès, rénovation)
- Désimperméabilisation
- Activités culturelles et éducatives
- Réseaux (téléphonie...)
- Autre (préciser) : _____

12. Quels nouveaux usages ou usagers pourraient s'installer ? Ex : en 2030, quels usages ou acteurs aimeriez-vous y voir ?

Engagement & implication

13. Ce projet s'inscrit dans la durée (2030 minima). Etes-vous prêt à vous engager sur le long terme ?

- Oui
- Non

14. Comment envisagez-vous votre participation ?

- M'investir dans la gouvernance collective
- Participer ponctuellement (lors d'évènement, chantier participatif, ...)
- Mettre à disposition mon foncier
- Être tenu informé
- Ne sait pas

15. Si votre site est sélectionné, seriez-vous prêt à accueillir des événements grand public ? (Chantier participatif, journée thématique, ...)

- Oui
- Non

16. Avez-vous des remarques ou des commentaires ?

FIN DU FORMULAIRE

Annexe par suivante : tableau des coordonnées des différents répondants

ANNEXE : tableau des coordonnées des différents répondants

Coordonnées des répondants	
<i>Vous pouvez multiplier le tableau ci-dessous autant que nécessaire.</i>	
<p><i>Personne physique</i> NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Email :</p> <p>Téléphone :</p>	<p><i>Personne morale</i> Nom :</p> <p>Statut :</p> <p>Personne à contacter :</p> <p>Fonction au sein de la structure :</p> <p>Email :</p> <p>Téléphone :</p>
<p><i>Personne physique</i> NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Email :</p> <p>Téléphone :</p>	<p><i>Personne morale</i> Nom :</p> <p>Statut :</p> <p>Personne à contacter :</p> <p>Fonction au sein de la structure :</p> <p>Email :</p> <p>Téléphone :</p>
<p><i>Personne physique</i> NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Email :</p> <p>Téléphone :</p>	<p><i>Personne morale</i> Nom :</p> <p>Statut :</p> <p>Personne à contacter :</p> <p>Fonction au sein de la structure :</p> <p>Email :</p> <p>Téléphone :</p>

<p><i>Personne physique</i> NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Email :</p> <p>Téléphone :</p>	<p><i>Personne morale</i> Nom :</p> <p>Statut :</p> <p>Personne à contacter :</p> <p>Fonction au sein de la structure :</p> <p>Email :</p> <p>Téléphone :</p>
<p><i>Personne physique</i> NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Email :</p> <p>Téléphone :</p>	<p><i>Personne morale</i> Nom :</p> <p>Statut :</p> <p>Personne à contacter :</p> <p>Fonction au sein de la structure :</p> <p>Email :</p> <p>Téléphone :</p>
<p><i>Personne physique</i> NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Email :</p> <p>Téléphone :</p>	<p><i>Personne morale</i> Nom :</p> <p>Statut :</p> <p>Personne à contacter :</p> <p>Fonction au sein de la structure :</p> <p>Email :</p> <p>Téléphone :</p>